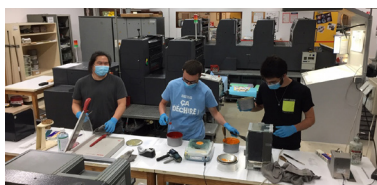


ÉDITO

Pour la première fois depuis 2006, la Lettre de Grafipolis a manqué ses rendez-vous mensuels en mars, avril et mai. Et pour cause, le Covid-19 a mis le monde à terre et nos activités à l'arrêt. Tout ce qui était organisé, tout ce qui paraissait naturel et aller de soi jusqu'alors s'est trouvé chamboulé. Alors nous avons fermé notre établissement, emportant nos ordinateurs et nous avons dû apprendre à travailler à distance pour assurer la continuité pédagogique, ainsi que la continuité de service dues à nos apprenants et nos clients. Puis le déconfinement a été annoncé, assorti d'un lot de questions en suspens relatives à la réouverture des CFA... instructions précises, décret et circulaire se sont fait malheureusement attendre ! Nous avons alors étudié divers scénarios, organisé le retour des équipes, mis en place un guide des bonnes pratiques sanitaires, revu les circulations à l'intérieur des locaux puis posé de la signalétique au sol et sur les murs. Dernière semaine de mai, les précisions tombaient enfin. Alors le 2 juin, la reprise progressive des cours pouvait démarrer. Cette reprise combine formation en présentiel et en distanciel de façon à absorber les flux de nos apprentis dans le respect des règles garantissant la sécurité et la santé des apprenants et des salariés. Ce retour était important pour les apprentis qui avaient hâte de retrouver leurs repères en formation et pour ceux qui avaient besoin d'être remis en selle en retrouvant une dynamique collective et en se projetant vers la poursuite de leur parcours. Que le confinement et cette distanciation physique furent longs pour tout le monde !

Chantal Aboudeine, Directrice

ZOOM SUR... UN «PETIT NOUVEAU»



À l'atelier, il y a un petit nouveau « très tendance » parmi les EPI (équipements de protection individuelle). L'avez-vous trouvé ?

ACTUS



CONFINEMENT COVID-19, INNOVATIONS AU RENDEZ-VOUS

Passer du tout présentiel au tout distanciel du jour au lendemain, tel a été le défi assigné avec le confinement Covid-19 décrété dès le 16 mars dernier. Comment assurer alors la **continuité pédagogique** quand tous les apprentis étaient confinés en période de pandémie ou réquisitionnés par leurs entreprises ? En moins d'une semaine, nos formateurs se sont appropriés les **outils numériques** et ont revisité leurs pratiques pédagogiques pour développer de **nouvelles modalités** et assurer ainsi la **continuité des formations** tout en restant en **lien avec leurs groupes**. Challenge réussi.

Mais cette période a également été propice à la créativité et à d'autres innovations.

Concrètement, les **candidats à l'apprentissage** ont été **accompagnés** par nos chargés des relations entreprises, **par écrans interposés**.

Ils ont pu également bénéficier à **distance d'ateliers de Technique de Recherche d'Entreprise**. Des **formations de salariés** qui devaient avoir lieu en entreprises ont été converties en formations **à distance**. Des **Webinaires** permettant de promouvoir les **métiers de l'impression et du façonnage et de la transformation** ont été mis en ligne. C'est certain, le confinement nous a amenés à plus de créativité dans toutes nos activités et nous capitaliserons sur ces expériences.

Pour autant, nous sommes très heureux de revenir progressivement à la vraie vie d'un centre de formation et à ce qui donne du sens à notre mission de médiateur dans les apprentissages.

VERSEMENT DES 13% LIBÉRATOIRES DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE AUX CFA, UN PARCOURS DU COMBATTANT

Cette année, **13% de la Taxe d'apprentissage due par l'entreprise pouvaient être attribués librement avant le 31 mai officiellement, à un ou plusieurs établissements habilités de son choix...** le reste étant collecté directement par l'Opérateur de compétences (autrement appelé «OPCO») de la branche professionnelle.

En dépit des difficultés mises en place par la loi Avenir pour l'attribution de ces montants au CFA de leur choix, 7 entreprises ont marqué leur fidélité à Grafipolis en réalisant l'achat d'équipements prescrits par nos soins puis en nous les livrant sous la forme d'un don en nature. Il aurait été tellement plus simple pour elles de faire un chèque aux lycées professionnels ou établissements d'enseignement supérieurs habilités à percevoir ce versement en numéraires ! Alors 7 entreprises sur l'ensemble de nos partenaires c'est peu mais **nous tenions à les assurer de notre gratitude pour leur témérité et leur témoignage d'attachement à Grafipolis**. Nul doute que d'autres entreprises les rejoindront l'an prochain pour répondre à nos besoins en matériels bien réels, entièrement dévolus à l'Apprentissage.



CONTRAT D'APPRENTISSAGE : DES AIDES À L'EMBAUCHE POUR CONCRÉTISER VOTRE PROJET !

Le 4 juin 2020, un plan de relance massif en faveur de l'Apprentissage a été annoncé par l'État. L'objectif visé par ce plan est de permettre aux entreprises d'**embaucher un apprenti à coût nul** la première année et de concrétiser ainsi le projet de formation d'un jeune.

Les avantages de cette **aide exceptionnelle aux employeurs** (dès le 01/07/20 et jusqu'au 28/02/21) :

- **5000€** pour l'embauche d'un apprenti mineur & **8000€** pour les majeurs... **soit, un coût quasi nul** pour l'embauche d'un jeune de 20 ans ou moins;
- Aide valable pour toutes les entreprises de **moins de 250 salariés** (possible pour les entreprises de + de 250 salariés si respect du quota légal de 5% d'alternants dans l'effectif);
- Aide applicable pour toute embauche d'apprenti préparant un diplôme **du CAP à la licence professionnelle...** Les employeurs embauchant des BTS retrouvent ainsi une aide à l'embauche !

Découvrez les candidats en recherche d'un employeur, en contactant nos chargés de relations entreprise. À noter : **le coût d'un apprenti devient dorénavant moins important que le coût d'un stagiaire longue durée... à très vite !**

LES BRÈVES

DEVENEZ AUTONOME SUR VOTRE COMMUNICATION WEB !

Vous êtes une TPE-PME et vous souhaitez être autonome sur la conception et l'animation de votre site web sans être obligé.e de recourir à un prestataire ? Grafipolis ouvre en septembre une formation courte «**Développer son site web professionnel avec WordPress**».

Véritable formation-action, vous venez avec votre projet et vous le développez avec l'aide de nos formatrices expertes tout en vous formant. Au-delà de l'apprentissage de WordPress, la formation vous amènera

à prendre du recul sur la **stratégie marketing** et vous rendra autonome sur le **référencement** et la communication sur les **réseaux sociaux**.

Un **hébergement gratuit de votre site** est également possible pendant 1 an. La formation est validée par une certification et peut donc être financée par le Compte personnel de formation (CPF). **Informations pratiques** : 70 h (10 jours) entre le 27/08 et le 18/09/20.

Plus de renseignements sur le **blog** ou en contactant Daniel Legrier au 06 44 15 06 60 ou par mail d.legrier@grafipolis.fr.